

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 21 MARS 2024**

Salle du Conseil - 1 avenue François MITTERRAND - 11 500 QUILLAN

**Décision DB 2024-021**

Journée de la transhumance 1<sup>er</sup> juin 2024 – Association ACCES – Prêt bus 22 places avec chauffeur

Date de convocation : 20/03/2024	Liste des délibérations affichées le : 22.03.2024	
Membres en exercice : 10	Présents : 7 à l'ouverture de la séance	
Absents et dépôts de pouvoirs : 0	Autres absents : 0	Votants : 7

Présents : Francis SAVY, Anthony CHANAUD, Jacques MAMET, Christian SOULA, Alfred VISMARA, Mohamed EL HABCHI et Bernard VAQUIÉ.

Procurations : Néant

Excusés : Yves ANIORT, Elvire ANDREWS et Jacques GALY.

Absents : Néant

Secrétaire de séance : Jacques MAMET

L'association ACCES sollicite le prêt gratuit du bus 22 places avec chauffeur dans le cadre de la journée de la transhumance programmée le 1<sup>er</sup> juin 2024.

Cette navette permet de redescendre les randonneurs intéressés qui auront accompagné les éleveurs et leurs bêtes le long du Rebenty sur une douzaine de kilomètres jusqu'au village de La Fajolle.

**Le Bureau,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil DC 2020-047 portant délégations au Bureau,

Considérant la sollicitation de l'association ACCES du 10 février 2024,

**Après en avoir délibéré,**

Membres présents	7	Suffrages exprimés	7
Retraits avant vote	0	Pour	7
Abstentions	0	Contre	0

**DECIDE :**

- **ACCEPTÉ** le prêt gratuit du bus 22 places avec chauffeur à l'association ACCES, organisatrice de la journée de la transhumance programmée le 1<sup>er</sup> juin 2024
- **AUTORISE** le Président à signer la convention annexée à la décision.

Pour extrait conforme  
Francis SAVY, Président de la CCPA



Acte certifié exécutoire compte tenu

- ❖ de sa transmission en sous-préfecture le 28.03.24
- ❖ et de sa publication le \_\_\_\_\_

REÇU EN PREFECTURE

Le 29/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-011-200043776-20240321-DB\_2024\_021

